CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E168558** **VALABLE JUSQU'AU** **04/03/2027**

ÉDITÉ LE 18/02/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 09/01/2017

Raison sociale : EURL JEROME PONSART

Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 21/01/2026

Capital : 153 000

3 RUE DE FONTENILLE
51390 GERMIGNY

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC REIMS CEDEX 2016B01088

Siret : 824 462 386 00015

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 4410363

Assurance Responsabilité Travaux :
GROUPAMA 163949770002

Assurance Responsabilité Civile :
GROUPAMA 163949770002

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2025

Téléphone : 03 26 04 43 88 **Fax :**

Portable : 06 82 67 94 20

Responsabilité légale :
PONSART JEROME GÉRANT

Site Internet :

E-mail : eurljeromeponsart@gmail.com

Effectif moyen : 2 **Tranche de classification :** EFF1 **Chiffre d'affaires H.T. :** 389 049 **Tranche de classification :** CA2

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel	2	17/01/2023
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2		17/01/2023
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

18/02/2026 09:10

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E168558** **VALABLE JUSQU'AU** **04/03/2027**

ÉDITÉ LE **18/02/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 09/01/2017
Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 21/01/2026
Capital : 153 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC REIMS CEDEX 2016B01088

Siret : **824 462 386 00015**
Code NACE : 4322A
Numéro caisse de congés payés : 4410363
Assurance Responsabilité Travaux :
GROUPAMA 163949770002
Assurance Responsabilité Civile :
GROUPAMA 163949770002
Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2025

Raison sociale : **EURL JEROME PONSART**

3 RUE DE FONTENILLE
51390 GERMIGNY

Téléphone : 03 26 04 43 88 **Fax :**
Portable : 06 82 67 94 20

Site Internet :
E-mail : eurljeromeponsart@gmail.com

Responsabilité légale :
PONSART JEROME GÉRANT

Effectif moyen : 2 **Tranche de classification :** EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	17/01/2023
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	17/01/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	01/01/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

18/02/2026 09:10

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.